



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
À S.E. M. PETROS TSEGGAI ASGHEDOM,
NOUVEL AMBASSADEUR D'ERYTHRÉE
PRÈS LE SAINT-SIÈGE À L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION
DES LETTRES DE CRÉANCE***

Jeudi 1 décembre 2005

Monsieur l'Ambassadeur,

Je suis heureux de vous accueillir au Vatican et d'accepter les Lettres qui vous accréditent en tant qu'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République d'Erythrée près le Saint-Siège. Je vous remercie pour les salutations que vous me transmettez de la part de votre Président, S.E. M. Isaias Afwerki, et je vous prie de lui transmettre l'expression de ma gratitude et de mon respect et de l'assurer de mes prières constantes pour le bien-être de votre nation.

Le Saint-Siège attache beaucoup d'importance à ses relations diplomatiques avec votre pays, qui lui permettent de coopérer avec votre gouvernement pour les intérêts de la paix et de la stabilité au sein du bien-aimé peuple de la Corne d'Afrique. L'Eglise partage avec toutes les personnes de bonne volonté une responsabilité "à réaliser une société pacifique, pour vaincre la tentation d'affrontement entre des cultures, des ethnies et des mondes différents" (*Discours au Corps diplomatique*, 12 mai 2005). Vous avez fait la triste expérience du terrible tribut en vies humaines de la guerre; je vous assure que le Saint-Siège désire faire tout ce qui est en son pouvoir pour soutenir la Communauté internationale dans ses efforts en vue d'éviter une escalade militaire supplémentaire et de résoudre les conflits qui demeurent dans votre région d'Afrique.

Les principales victimes de la guerre sont toujours les personnes, dont les vies sont très gravement perturbées par la violence et la destruction. Un grand nombre d'entre elles sont contraintes de fuir leurs foyers, ou de chercher refuge dans les Etats voisins. L'Eglise est proche des réfugiés et des personnes déplacées, "non seulement à travers sa présence pastorale et son

soutien matériel, mais également à travers son engagement en vue de défendre leur dignité humaine" (*Compendium de la Doctrine sociale de l'Eglise*, n. 505). Dans votre pays, où aux effets de la guerre s'ajoute le fardeau supplémentaire de la sécheresse et de la famine, la pauvreté des habitants a atteint des proportions préoccupantes; l'Eglise catholique est engagée à leur témoigner sa solidarité dans leurs souffrances et à offrir son assistance concrète. Tandis que les dirigeants mondiaux deviennent de plus en plus conscients du besoin d'apporter une aide efficace à l'Afrique, l'Eglise est heureuse d'être associée à leur lutte contre la faim, la pauvreté et la maladie.

Bien qu'ils ne constituent qu'une petite partie de la population de l'Erythrée, les catholiques peuvent apporter une contribution importante à la vie nationale, à travers leur témoignage chrétien et leur engagement en vue de promouvoir le bien commun. Fidèle à sa nature et à sa mission, l'Eglise cherche toujours à venir en aide aux pauvres et aux malades, et à oeuvrer inlassablement pour promouvoir la dignité de la personne humaine, créée à l'image de Dieu. C'est pour cette raison qu'elle accueille avec joie l'opportunité de coopérer avec le gouvernement d'Erythrée et de placer ses ressources considérables en personnel et en expérience au service de votre peuple. Je suis certain que le gouvernement désirera à son tour faciliter les efforts humanitaires de l'Eglise, en accueillant les missionnaires qui arrivent de l'étranger et en soutenant le clergé et les religieux originaires du pays, qui consacrent toute leur vie à la prière et au ministère pastoral. Je demande en particulier que leur droit à l'exemption du service militaire soit respecté: ils pourront mieux servir l'Erythrée s'ils sont libres de suivre leur appel chrétien et leurs vocations respectives.

En effet, j'exprime mon espoir afin que des mesures concrètes soient prises pour appliquer aussi largement que possible la garantie constitutionnelle de la liberté religieuse de votre pays. Comme l'enseigne le Concile Vatican II, il s'agit d'un droit fondé sur "la dignité même de la personne humaine telle que l'ont fait connaître la parole de Dieu et la raison elle-même" (*Dignitatis humanae*, n. 2). L'Eglise catholique se préoccupe donc profondément du fait que tous les citoyens soient libres de pratiquer leur foi et que personne ne se sente l'objet de quelque menace ou contrainte que ce soit à cet égard. Elle cherche également à promouvoir le dialogue respectueux et la fraternité entre les différentes traditions chrétiennes et entre les différentes religions, et à contribuer de cette façon à la coexistence pacifique de tous les groupes qui composent la société érythréenne. En recherchant la liberté d'accomplir sa mission d'amour parmi votre peuple, l'Eglise souhaite ardemment hâter le jour où tous les citoyens de votre pays pourront vivre ensemble dans la paix, la prospérité et l'harmonie.

Votre Excellence, je suis certain que la mission diplomatique que vous commencez aujourd'hui renforcera les bonnes relations qui existent entre l'Etat d'Erythrée et le Saint-Siège. En vous offrant mes meilleurs vœux pour les années à venir, je vous assure que les différents bureaux de la Curie Romaine seront toujours heureux de vous assister dans l'accomplissement de vos fonctions. Sur vous, sur votre famille et sur tout le peuple d'Erythrée, j'invoque cordialement une abondance de Bénédiction de Dieu.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française 2006 n.6 p.7.*

© Copyright 2005 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana